

LUNDI 13 NOVEMBRE 2017
A PARTIR DE 17 HEURES

A CHATEAU RICARD

60, chemin des Bessons Marseille (14^e)

Madame le Bâtonnier Geneviève MAILLET,
les membres de la Commission économie et entreprises du Barreau de Marseille
et l'institut de Droit des Affaires d'Aix-en-Provence

vous invitent à leur colloque annuel



**LA PLACE DU DROIT
DANS L'ÉCONOMIE DE L'INNOVATION**

L'AVOCAT AU CŒUR DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE



- | | |
|--------------|--|
| 17H00 | Accueil des participants |
| 17H15 | Discours d'ouverture
Geneviève MAILLET , bâtonnier du barreau de Marseille |
| 17H30 | Introduction <ul style="list-style-type: none">- définition de l'innovation / pourquoi innover ?- les enjeux de l'économie de l'innovation- identifier les liens entre innovation, économie et droit- l'avocat : levier de l'économie de l'innovation |

Validation 3 heures au titre de la formation continue pour les avocats

Animation des ateliers sous forme d'interview
par Emeline BASTIANELLI, avocat au barreau de Marseille

17H45 / 18H45 – ATELIER N°1

**L'ENTREPRISE FACE AU DÉFI DE LA GESTION DES DONNÉES NUMÉRIQUES :
LE DROIT, OUTIL DE SÉCURISATION DE SON PATRIMOINE IMMATÉRIEL**

- comment protéger vos données ?
- comment valoriser vos données ?
- comment transmettre ce « nouvel or noir » ?

Nicolas BRONZO, maître de conférences en droit privé, faculté de droit et de Sciences Politiques d'Aix-Marseille Université, spécialiste en propriété intellectuelle : « Etat du droit, challenges et perspectives »

Isabelle GRENIER, avocat au Barreau de Marseille, spécialiste en droit de la propriété intellectuelle et en droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication : « le big data en question : de la gestion à la valorisation de données numériques »

Philippe ESCOJIDO, PDG DYNEDOC plateforme facilitant et sécurisant la gestion de documents « constat du besoin, problèmes juridiques rencontrés »

Eddy ALBERTO, délégué à la protection des données - AIRBUS, «la gestion des données confidentielles au sein d'un groupe international»

Aurore ORCEL, chargée des affaires règlementaires - HÔPITAL SAINT JOSEPH, «la gestion des données personnelles et sensibles dans le secteur hospitalier»

18H45 / 19H45 – ATELIER N° 2

**L'ENTREPRISE FACE AU DÉFI DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :
LE DROIT, OUTIL DE RÉGULATION ET DE DÉVELOPPEMENT**

- responsable mais pas coupable ?
- s'approprier l'IA oui mais comment ?
- un encadrement nécessaire de la compétitivité de l'entreprise utilisatrice de l'IA ?
- et l'éthique dans tout ça ?

David BOSCO, professeur, faculté de Droit et de Sciences Politiques d'Aix-Marseille Université, Directeur de l'Institut de Droit des Affaires d'Aix-Marseille : « responsabilité : le droit est-il adapté ou doit-il s'adapter ? »

Helen COULIBALY LE GAC, avocat au barreau de Marseille, docteur en droit : «enjeux et défis du droit de la concurrence face à ces nouveaux marchés ? »

Christine CAVIGLIOLI, vice-présidente, New Mobility Solutions- GEMALTO « voiture connectée : où quand la réalité dépasse la fiction... ? »

Aurore ORCEL, chargée des affaires règlementaires - HÔPITAL SAINT JOSEPH, « le droit à l'épreuve de la télémédecine et des nouvelles pratiques médicales ?»

19H45 – 20H00 Échanges avec la salle

20H00 – 21h00 Cocktail

Inscription avant le 8 novembre 2017 (nombre de places limitées) : <https://lc.cx/NQZW>

Contact : colloque13nov@barreau-marseille.avocat.fr